

REPUBLIQUE DU BENIN

AAAAAAAAAAAA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AAAAAAAAAAAA

DECRET N°2006-456 DU 04 SEPTEMBRE 2006

Chargeant le **Dr Issifou KOGUI N'DOURO**,
Ministre de la **Défense Nationale** de l'intérim de
Me Abraham D. ZINZINDOHOUE, Ministre de
la Justice Chargé des Relations avec les
Institutions, Porte-parole du Gouvernement pour
compter du **mercredi 30 août 2006**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi N° 90 - 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le Décret N°2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2006-441 du 26 août 2006 chargeant le Dr Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 28 juin 2006 ;

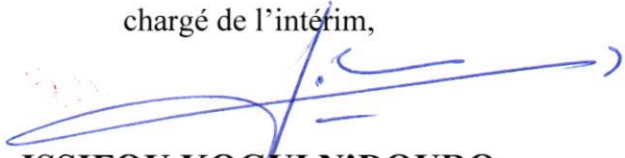
D E C R E T E

Article 1er : Pour compter du **mercredi 30 août 2006**, **Dr ISSIFOU KOGUI N'DOURO**, Ministre de la **Défense Nationale** est chargé de l'intérim du Ministre de la Justice Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement pendant l'absence de Maître Abraham D. ZINZINDOHOUE.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 septembre 2006

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat
Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre de la Défense Nationale
chargé de l'intérim,


ISSIFOU KOGUI N'DOURO

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 24 MF 4
MINISTERES 22 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORB 1.